



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trentième session

Antalya (Turquie), 4-6 mai 2016

Ordre du jour provisoire annoté

I. Questions liminaires

1. **Élection du président et des vice-présidents et nomination des rapporteurs (pour décision)**
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (pour décision)**
3. **Allocution du Directeur général**
4. **Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Allocution du Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Europe**

Dans son allocution, le Président de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale pour l'Europe présentera succinctement les résultats des travaux de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (Rome, 6-13 juin 2015) sur les questions qui intéressent l'Europe et l'Asie centrale.

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

6. **Conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2014 et 2015) et point sur ses principaux axes de travail (pour examen et décision)**

La Présidente du CSA donnera un aperçu général des principaux résultats des quarante et unième et quarante-deuxième sessions plénières et rendra compte des activités menées en 2014 et 2015.

Elle rendra également compte des principales conclusions du dialogue multipartite qui se tiendra le 3 mai 2016 à Antalya. La session sera l'occasion de réfléchir aux moyens d'améliorer l'obtention des résultats dans le contexte du cadre de résultats de l'objectif stratégique 1, en renforçant la diffusion des produits du CSA aux niveaux régional et national, en améliorant la collaboration avec les bureaux

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



décentralisés de la FAO et en accentuant l'impact du CSA sur le terrain, ainsi qu'en étudiant avec les parties prenantes du CSA les moyens d'atteindre ces objectifs dans le cadre de résultats de l'objectif stratégique 1.

7. Table ronde ministérielle: les objectifs de développement durable et leurs incidences sur l'agriculture et le développement rural dans la région Europe et Asie centrale *(pour examen et décision)*

Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (ODD) a achevé ses travaux, son rapport final comporte 17 objectifs et 169 cibles et offre une perspective globale en faveur de l'élimination de la pauvreté (objectif 1), de la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable (objectif 2), et de l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles (objectifs 12, 14 et 15, notamment).

L'objectif 1 concerne des questions et des articulations fondamentales que l'on retrouve dans les objectifs stratégiques 3 et 5, tandis que l'objectif 2 porte sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable de façon très similaire aux objectifs stratégiques 1, 2 et 4 de la FAO.

En outre, les cibles relevant de l'ODD 2 portent sur l'accès, dimension fondamentale de la sécurité alimentaire, sur l'ensemble des questions touchant à la malnutrition, sur la productivité et les revenus des petits producteurs agricoles, sur les systèmes de production alimentaire durables et résilients et sur la préservation de la biodiversité et des ressources génétiques. Diverses cibles relevant d'autres ODD viennent compléter l'objectif 2: elles portent sur les régimes fonciers, la gouvernance des ressources en eau, l'efficacité énergétique, les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, le changement climatique, les ressources océaniques et marines, les écosystèmes, la biodiversité, les forêts, les montagnes et les terres et les sols.

Les éléments clés pour réussir la mise en œuvre des ODD sont la prise en main par les pays et l'obligation de rendre compte en matière de développement durable ainsi que l'intégration des cibles et des indicateurs dans les politiques sectorielles respectives au niveau national. Il convient par conséquent d'adopter des approches intégrées et fondées sur des données factuelles pour la formulation des politiques aux niveaux national, régional et mondial, de renforcer les capacités pour assurer une gouvernance cohérente, efficace et inclusive, et de mettre en place des structures de suivi efficaces.

Dans le même temps, la FAO se prépare à aider les pays à mettre en œuvre les ODD et les Cadres de programmation par pays (CPP) lui permettent de répondre pleinement aux besoins des pays, comme l'a confirmé la trente-neuvième Conférence de la FAO en juin 2015.

Le document d'information comportera des recommandations et des suggestions sur l'adaptation des politiques agricoles et de développement rural en vue d'assurer l'intégration des ODD.

Les participants à la table ronde ministérielle souhaitent peut-être examiner ces recommandations et en débattre, et contribuer ainsi au débat au niveau mondial.

8. Les légumineuses au service d'un meilleur équilibre nutritionnel et de systèmes alimentaires sains en Europe et en Asie centrale – 2016, Année internationale des légumineuses *(pour examen et discussion)*

La soixante-huitième Assemblée générale de l'ONU a proclamé 2016 Année internationale des légumineuses ([A/RES/68/231](#)) et a demandé à la FAO d'en faciliter la mise en œuvre en collaboration avec les gouvernements, les organisations concernées, les organisations non gouvernementales et les autres parties prenantes pertinentes. Le document d'information présentera les activités destinées à mieux faire connaître les avantages nutritionnels des légumineuses au niveau des pays, dans le cadre d'une production et d'une consommation alimentaire durables, visant la sécurité nutritionnelle et alimentaire et des régimes alimentaires sains et équilibrés. Outre leurs avantages nutritionnels, les légumineuses se caractérisent par une disponibilité saisonnière étendue et sont bénéfiques pour les sols car elles l'enrichissent en azote; elles constituent donc une culture intéressante et contribuent fortement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la protection de l'environnement. Promouvoir la production et la consommation des légumineuses peut contribuer considérablement à l'établissement de liens entre des politiques et des investissements qui associent l'agriculture à une amélioration de la

santé et de la nutrition. La production et la consommation durables et diversifiées de légumineuses dans la région Europe et Asie centrale peut être renforcée au moyen de politiques, de programmes et d'interventions tenant compte de la nutrition, d'une communication accrue sur les vertus et les avantages écologiques des légumineuses, et d'une amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'accès aux semences améliorées et à une vaste gamme de variétés et de cultivars. Les légumineuses peuvent contribuer de manière significative au développement durable en favorisant une croissance économique inclusive, en améliorant l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire des personnes vulnérables, et en concourant à la protection de l'environnement.

Les Membres peuvent, au titre de ce point de l'ordre du jour, présenter leurs avis afin de s'entendre sur une position commune pour la région, et faciliter ainsi les activités menées par la FAO dans ce contexte, dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre stratégique et en tenant compte de l' ODD2: «Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable».

III. Questions relatives au Programme et au budget

9. Réseau des bureaux décentralisés (*pour examen*)

Les participants à la Conférence régionale examineront les initiatives en cours visant à améliorer et à renforcer le travail du réseau des bureaux de pays de la FAO dans la région en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau des pays.

10. Résultats de la mise en œuvre du Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015 et point sur la mise en œuvre du PTB 2016-2017 et des initiatives régionales (*pour examen et décision*)

Le Secrétariat donnera un aperçu des principaux résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PTB 2014-2015, notamment des enseignements tirés de la mise en œuvre des initiatives régionales. Il présentera également une mise à jour des priorités régionales pour l'exercice biennal 2016-2017 (y compris les initiatives régionales) sur la base des expériences et des enseignements tirés de l'exercice biennal 2014-2015, en tenant compte du PTB approuvé pour 2016-2017. Les Membres devraient examiner les résultats présentés et formuler leurs observations sur les enseignements tirés et sur les modalités de mise en œuvre des initiatives régionales, et examiner et approuver les priorités régionales révisées pour 2016-2017 et la portée des initiatives régionales rationalisées.

11. Activités prioritaires de la FAO dans la région Europe et Asie centrale (*pour examen et décision*)

La Conférence régionale joue un rôle essentiel en ce qu'elle définit les principaux défis qui se poseront à la FAO dans le cadre des activités qu'elle mène dans la région et les engagements aux côtés des Membres au travers des indications qu'elle donne sur les priorités régionales de l'Organisation. Un processus régional de réflexion stratégique a été lancé en 2015 afin d'intégrer les spécificités régionales à l'examen du Cadre stratégique et à la préparation du Plan à moyen terme de la FAO (PMT) 2018-2021. Les résultats seront présentés à la Conférence régionale et aideront à faire le lien entre les demandes des pays et les enjeux mondiaux dans un cadre régional; ceci permettra de garantir que les spécificités régionales sont clairement prises en compte dans les activités prioritaires de la FAO, et donnera plus de poids et de visibilité aux initiatives régionales.

Le Secrétariat présentera les tendances, les difficultés et les objectifs en matière de développement de la région, en mettant en lumière les points clés pour la définition des priorités dans le prochain cycle de programmation en vue du PMT 2018-2021.

Les Membres devraient examiner les nouveaux enjeux à prendre en compte dans l'examen du Cadre stratégique et dans l'élaboration du PMT 2018-2021.

IV. Questions diverses

12. Point permanent: Rapport de la trente-neuvième session de la Commission européenne d'agriculture (pour examen et décision)

Un rapport succinct sur les délibérations de la trente-neuvième session de la Commission européenne d'agriculture (ECA), qui s'est tenue les 22 et 23 septembre 2015 à Budapest (Hongrie), sera présenté.

13. Rapport de la vingt-huitième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI) (pour examen et décision)

Un rapport succinct sur les délibérations de la vingt-huitième session de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI), qui s'est tenue du 17 au 19 juin 2015 à Lillehammer (Norvège), sera présenté.

14. Rapport de la session conjointe de la Commission européenne des forêts (trente-huitième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-treizième session) (pour examen et décision)

Un résumé des résultats et des recommandations de la session conjointe de la Commission européenne des forêts (trente-huitième session) et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (soixante-treizième session), qui s'est tenue du 2 au 6 novembre 2015 à Engelberg (Suisse), sera présenté.

15. Programme de travail pluriannuel 2016-2019 de la Conférence régionale pour l'Europe (pour examen et décision)

La vingt-neuvième session de la Conférence régionale a noté que le programme de travail pluriannuel devait être doté d'indicateurs et d'objectifs mesurables et plus efficaces afin de constituer un véritable outil axé sur les résultats, et permettre ainsi d'améliorer de manière efficiente le fonctionnement de la Conférence régionale pour l'Europe. La Conférence a invité instamment le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, en collaboration avec le Comité exécutif de la Commission européenne d'agriculture et en concertation avec les membres du Groupe régional européen, à apporter des améliorations supplémentaires au prochain programme de travail pluriannuel pour la période 2016-2019.

16. Point permanent: Date, lieu et thèmes principaux de la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (pour décision)

17. Autres questions¹

Examen et approbation du rapport de la Conférence régionale

Le projet de rapport, présenté par le rapporteur, sera examiné et débattu pour approbation.

Clôture de la Conférence

¹ Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Autres questions».

Notes d'information

Point permanent: Rapport des commissions régionales des pêches et de l'aquaculture

Les résultats et les recommandations de la quatrième session de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase (CACFish), qui s'est tenue du 18 au 20 mai 2015 à Oulan-Bator (Mongolie), ainsi que les résultats et les recommandations de la trente-neuvième session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui s'est tenue du 25 au 29 mai 2015 à Milan (Italie), seront présentés.

Programme de recensement mondial de l'agriculture (RMA) 2020

En tant que principale institution des Nations Unies chargée du recensement de l'agriculture, la FAO met sur pied et préconise des programmes décennaux pour le recensement mondial de l'agriculture (RMA). Ces programmes guident les pays dans la réalisation de recensements agricoles conformes à des concepts, des définitions et des nomenclatures standard, et dans le même temps favorisent la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale sur la structure de l'agriculture. Tous les 10 ans, la FAO révisé le Programme en fonction de l'expérience des pays, des enseignements tirés et des nouveaux besoins en matière de données.

Le document présentera le nouveau Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020, qui a été conçu pour les recensements agricoles devant être réalisés au cours de la période 2016-2025. Les nouvelles caractéristiques du Programme seront mises en lumière, de même que celles retenues des programmes précédents. Un accent particulier sera mis sur les expériences tirées des recensements agricoles menés dans la région Europe et Asie centrale dans le cadre du précédent RMA de 2010 (période 2006-2015), et sur les incidences de celles-ci dans l'élaboration du Programme de 2020.

Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)

La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), tenue à Rome du 19 au 21 novembre 2014, a adopté par acclamation la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action correspondant.

Les recommandations du Cadre d'action relatives à l'obligation de rendre des comptes adoptées par la CIN2 demandent aux organes directeurs de faire figurer les rapports sur le suivi de la CIN2 à l'ordre du jour de leurs sessions ordinaires.

Les Membres trouveront dans cette note des informations sur les délibérations et les conclusions de la CIN2, ainsi que sur les activités entreprises, au sein de la FAO ou en dehors de son cadre, pour donner suite à la CIN2, et ils seront invités à donner des indications sur les activités futures à mener dans ce sens, suivant une perspective régionale.